

# La centrale nucléaire se fait draguer

Depuis fin janvier, une drague cure le canal d'aménée de la centrale de Dampierre, évacuant en Loire 46.000 m<sup>3</sup> de sédiments accumulés depuis huit ans.

■ Dans un énorme bruit de gargouillis, une tête hérissée de dents pointues sort de l'eau au bout d'un long cou, juchée sur quatre immenses pattes : l'image est saisissante mais non, ce n'est pas le monstre du Loch Ness qui s'approche doucement de la centrale de Dampierre depuis plusieurs semaines !

## Un canal d'aménée curé tous les 4 à 8 ans

C'est tout simplement une drague installée dans le canal d'aménée qui réalise le curage de l'ouvrage, indispensable au maintien en fonctionnement de la centrale.

« L'eau pompée à partir de ce canal assure le refroidissement du circuit secondaire, dans la partie non nucléaire de la centrale », explique Didier Godin, le directeur délégué arrêt de tranche.

Comme tout canal, celui-ci s'envase et est régulièrement curé : « la dernière fois, c'était en 2009 ».

Contrôlé de manière continue et par des bathymétries annuelles (relevés topographiques des fonds), l'ensablement est parfaitement quantifié : « on est sur un volume de



Une drague cure le canal d'aménée de la centrale de Dampierre-en-Burly jusqu'à fin avril, rejetant en Loire 1.300 m<sup>3</sup> par jour de sédiments.

26.000 m<sup>3</sup> alors qu'en 1998 et 1993, on a dépassé 40.000 m<sup>3</sup> » indique Didier Godin.

Des sédiments composés pour 30 % de vase et 70 % de sable et graviers charriés par la Loire qui en vé-

hicule de son côté 500.000 m<sup>3</sup> par an.

## Sous le contrôle de l'ASN et de la police de l'eau

Pour éviter qu'ils ne viennent rapidement obscurcir les prises d'eau si-

tuées à l'extrémité du canal long d'un kilomètre et large de 120 à 35 m, une fosse profonde de cinq mètres à proximité de la Loire en recueille la majeure partie, soit 15.000 m<sup>3</sup>. L'opération est placée sous l'autorité de l'ASN (autorité de sûreté nucléaire) et de la police de l'eau. Elle a fait l'objet en amont d'une enquête publique suite à la loi sur l'eau.

Car les sédiments sont réinjectés via une canalisation provisoire de 1.150 m dans la Loire selon un cahier des charges rigoureux : « le taux de matière en suspension (MES) est contrôlé quotidiennement pour ne pas

perturber la faune notamment les conditions de frai et la flore », confirme Didier Godin. D'où l'intérêt de le faire lorsque le débit du fleuve est important.

Le travail a été confié à des spécialistes, l'entreprise Marc, fondée en 1876 en Bretagne. Si elle a à son actif de nombreux chantiers de dragage de ports, lacs et canaux, c'est la première fois qu'elle intervient à Dampierre : « on est venu une fois à celle de Saint Laurent-des-Eaux », précise le chef de chantier Marc Heurtel.

Le dragage a démarré le 23 janvier et s'achèvera fin avril, au rythme d'un pompage de 1.300 m<sup>3</sup>/jour, deux équipes de deux salariés se relayant chacune sept heures par jour.

Les conditions de travail sont optimales : « pas de vagues, pas de forts courants et surtout pas de navigation », souligne Marc Heurtel. Le rythme aurait donc pu être plus soutenu mais les contrôles

sont pointilleux comme il a pu le vérifier avec l'inspection en mars de l'ASN venue sur place contrôler que les taux de MES à 50 mg/l étaient bien respectés en Loire.

RÉMI BICHON

## BELLEVILLE SE PRÉPARE.

La centrale de Belleville-sur-Loire a réalisé le dernier curage de son canal d'aménée en 2014. Lors de l'enquête publique en décembre dernier pour un prochain curage, seul Daniel Messelot, le président de l'association de défense de la qualité du Val de Loire souhaitait que les sédiments soient stockés plutôt que réinjectés dans la Loire. Et sa proposition d'analyses des sédiments et des gros silures n'a pas été retenue non plus, sachant déjà qu'en amont du site, on y détecte de l'arsenic, du PCB et des métaux lourds...



Une vue du canal d'aménée long d'un kilomètre (à gauche) et du canal de rejet des eaux en Loire.

## Elle marche sur l'eau...

Pilotée par GPS, la drague marche sur l'eau avec ses quatre pieds métalliques. Ils s'inclinent grâce à des vérins et n'ont pas de mal à déplacer l'ensemble pesant 40 tonnes venu par la route en deux camions. Sur le ponton long de 10,5 m et large de 2,5 m, outre le poste de pilotage, un moteur de 450 CV entraîne les différentes pompes. Le long cou, c'est l'élinde modulable en longueur ; la tête, c'est le cutter équipé de dents d'acier : « le matériau était très abrasif au départ avec du sable fin et des graviers de 4 cm de diamètre ». Ainsi équipée, la drague peut travailler sur une profondeur de 8 m et une largeur (papillonnage) de 24 m.